

# LE PETIT GUIDE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS LEO LAGRANGE DE SAVIGNY

Nous accueillons vos enfants les matins à partir de 7h30 jusqu'à 9h00 et les soirs vous pouvez les récupérer à partir de 17h00 jusqu'à 18h00. Selon l'activité les horaires peuvent être modifiés mais vous serez très vite au courant.

**Le petit dej entre amis :** Chaque enfant emmène de chez lui un aliment qu'il aime prendre pour son petit déjeuner. Le tout sera mis en commun et partagé sous forme de buffet convivial.

**Le verre partagé :** Les parents qui le souhaitent sont invités à partager un verre avec l'équipe d'animation pendant l'accueil du soir entre 17h et 18h le 19 juillet et le 2 août. Des photos des activités seront diffusées sur écran géant.

**Les veillées :** Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à partir de 18h00. Les enfants mangent avec les animateur et passent une veillée ensemble. Les Parents viennent récupérer leurs enfants à partir de 21h00 pour les 6-11 ans et 22h00 pour les ados.

**Les nuitées :** les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à partir de 18h00. Les enfants sont hébergés sous tentes à l'intérieur du parc de l'Accueil de Loisirs et prendront leurs toilettes à la salle du Trésorcle. Ils prendront le repas du soir et le petit déjeuner ensemble avec leurs animateurs. Les enfants doivent prévoir un petit matelas, un duvet, lampe de poche, nécessaire de toilette et vêtements de rechanges + tentes (pour ceux qui en ont une). Inscriptions obligatoires aux deux journées avant et après la nuitée pour y participer.

**Sortie piscine et Cascades de Trévoux :** Pour ces sortie, prévoir le nécessaire de baignade et sous-vêtements de rechanges. Mettre le maillot de bain directement sur votre enfant. Bonnet de bain obligatoire.

Pendant toutes les vacances prévoir une tenue dans laquelle votre enfant sera à l'aise (chaussures fermés de préférences) et un petit sac à dos avec à l'intérieur :

Une casquette et de la crème solaire. En cas de traitement médical de l'enfant, veuillez nous le signaler obligatoirement et nous joindre son ordonnance.